

Cote du document: EB 2011/104/INF.1
Date: 31 octobre 2011
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Arrangements pour la cent quatrième session du Conseil d'administration

Renseignements à l'usage des représentants au Conseil d'administration

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Andreina Mauro

Responsable du Service des conférences
téléphone: +39 06 5459 2088
courriel: a.mauro@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Chef du Bureau des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent quatrième session
Rome, 12-14 décembre 2011

Pour: **Information**

Arrangements pour la cent quatrième session du Conseil d'administration

I. Renseignements à l'usage des délégués

Dates et lieu de la réunion

1. La cent quatrième session du Conseil d'administration se tiendra du lundi 12 décembre à 11 heures au mercredi 14 décembre 2011 au siège du Fonds, Via Paolo di Dono 44, à Rome (EUR). Le bâtiment est situé à 15 minutes environ de l'aéroport Leonardo da Vinci (Fiumicino). La station de métro la plus proche est Laurentina.
2. Les délégués sont informés que le lundi 12 décembre 2011 un séminaire informel se tiendra avant la session du Conseil d'administration, de 9 heures à 11 heures, sur le thème Stratégie du FIDA en matière de partenariat et de collaboration.

Stationnement et transport

3. Les délégués peuvent se faire déposer devant l'entrée principale du siège du FIDA.
4. Du 12 au 14 décembre, un nombre limité de places sera réservé aux délégués sur le parking externe situé à l'arrière du bâtiment, où un agent de sécurité sera à leur disposition jusqu'à l'ouverture de la session.
5. Les délégués sont informés qu'un service de navette est disponible entre la station de métro Laurentina et le siège du FIDA (un horaire leur sera remis en temps utile). À la station Laurentina, l'arrêt de la navette est situé entre les numéros 9 et 11 de Viale Luca Gaurico, sur la rue principale à l'arrière de la station et, devant le siège du FIDA, à l'emplacement de l'arrêt de bus situé à droite de l'entrée principale (entre les numéros 50 et 44 de Via Paolo di Dono).

Mesures de sécurité

6. De strictes mesures de sécurité seront appliquées à l'entrée du bâtiment et dans son enceinte. Le personnel de sécurité aura instruction de ne laisser entrer que les personnes munies d'un badge de sécurité délivré par le FIDA. Les personnes munies d'un badge de la FAO ou du PAM auront également accès au bâtiment. Sinon, les délégués pourront se faire délivrer au poste de garde principal un badge de sécurité temporaire afin de pouvoir se rendre au comptoir d'inscription, situé dans la zone de conférences.
7. Les délégués recevront au comptoir d'inscription, situé au niveau -1, dans la zone de conférences, un badge d'accès aux réunions qui leur permettra d'assister aux séances du Conseil d'administration.
8. Il est rappelé aux délégués qu'ils doivent porter les deux badges (badge de sécurité et badge d'accès aux réunions) en permanence et ne jamais laisser leur porte-documents ou tout autre objet de valeur sans surveillance sur le lieu de la conférence. Les délégués doivent porter ces deux badges pour avoir accès à la salle de réunion.

II. Organisation des sessions

Salles de réunion et horaires des séances

9. Les séances du Conseil d'administration se dérouleront dans la salle Ovale (S-120), située au niveau -1. Elles se tiendront de 9 heures à 13 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures, à l'exception du premier jour où la séance débutera à 11 heures.

10. Il est indispensable que les séances commencent à l'heure et que l'horaire prévu soit respecté. Les délégués sont donc priés de faire preuve de ponctualité.
11. Les délégués sont priés d'éteindre leur téléphone portable avant de pénétrer dans les salles de réunion.
12. Le calendrier des travaux sera envoyé deux semaines avant le début de la session.

Distribution des documents

13. Les documents seront publiés sur le site web du FIDA à l'adresse <https://webapps.ifad.org/members/sessions/85570-104th-session-of-the-executive-board>. Par souci de préservation de l'environnement, les représentants au Conseil d'administration sont priés d'apporter leur propre exemplaire en séance, après l'avoir imprimé en recto verso. Toutefois, les documents finalisés et affichés après l'heure du déjeuner du dernier jour ouvré de la semaine précédant la session du Conseil d'administration seront disponibles en quantité limitée au comptoir de distribution des documents, situé dans la zone de conférences, au niveau -1. Conformément à la Politique du FIDA en matière de diffusion des documents, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-neuvième session, les documents seront également mis en ligne sur le site web public du FIDA dans les langues officielles du Fonds. Les délégués pourront au besoin retirer d'autres exemplaires dès leur inscription.
14. Pour contribuer à rendre la session plus respectueuse de l'environnement, les délégués peuvent s'abstenir de demander des exemplaires supplémentaires des documents, les imprimer en recto verso ou les consulter en ligne. Les documents qui ne servent plus doivent être jetés dans les corbeilles mises à disposition à cet effet.

Services d'interprétation et langues utilisées lors des réunions

15. Les langues officielles du FIDA sont l'anglais, l'arabe, l'espagnol et le français. Un service d'interprétation simultanée et la documentation pertinente seront proposés dans ces quatre langues.
16. Les représentants des États membres désignés par leurs représentants respectifs au Conseil d'administration pourront suivre les délibérations par liaison télévisuelle depuis la salle d'écoute (salle de conférences Italie – S-105). La salle d'écoute sera équipée du matériel nécessaire à l'interprétation dans les quatre langues officielles du FIDA. Des écouteurs munis d'un sélecteur de langue permettront aux délégués de suivre les débats. Les délégués sont priés de laisser les écouteurs sur leur table à la fin de chaque séance.

III. Inscription

Notification de la composition des délégations

17. Les noms de toutes les personnes désignées par un État membre pour assister à la session du Conseil d'administration devront être communiqués au Bureau du Secrétaire du FIDA au plus tard le vendredi 2 décembre 2011. Les représentants accrédités au Conseil d'administration n'ont pas besoin de pouvoirs spécifiques pour la session s'ils disposent d'une accréditation indiquant qu'ils sont nommés pour représenter leur gouvernement jusqu'à nouvel ordre, mais leur nom doit figurer sur la liste des membres de la délégation remise au Bureau du Secrétaire du FIDA.

Inscription

18. Tous les membres des délégations officielles sont priés, dès leur arrivée, de se faire inscrire et de retirer le badge qui leur permettra d'accéder aux réunions au comptoir d'inscription, situé dans la zone de conférences, au niveau -1.
19. L'inscription débutera à 8 h 30, le lundi 12 décembre.

Liste des délégations

20. Une liste provisoire des délégations, établie d'après les inscriptions enregistrées le mardi 13 décembre, pourra être consultée au comptoir d'inscription. La liste définitive figurera dans le procès-verbal de la session.
21. Les représentants au Conseil d'administration sont priés de bien vouloir aviser le comptoir d'inscription de toute modification qu'ils souhaiteraient apporter à la liste provisoire.

IV. Autres services

Voyages

22. L'agence de voyages du FIDA, Carlson Wagonlit Travel, fournira une assistance pour l'organisation des voyages. Située au rez-de-chaussée, salle B-011, elle est ouverte de 9 heures à 17 heures.

Opérations bancaires

23. Une agence de la Banca Popolare di Sondrio se trouve au rez-de-chaussée, à côté de la réception. Les heures d'ouverture de la banque sont: 8 h 30 - 13 h 30 et 14 h 30 - 16 heures.

Paielements

24. Dès leur arrivée, les représentants au Conseil d'administration sont priés de bien vouloir remettre au comptoir des paiements (situé dans la zone de conférences) une copie de leurs billets d'avion avec les cartes d'embarquement et/ou les talons de billets, ainsi que le reçu ou la facture de l'agence de voyages pour qu'il soit procédé au remboursement dans les meilleurs délais. Conformément au Règlement pour la conduite des affaires du Fonds, les représentants au Conseil d'administration ont droit au "remboursement de leurs dépenses effectives au titre du voyage aller et retour, par l'itinéraire le plus direct, pour assister à la réunion [...]. Dans le cas d'un voyage par avion, le remboursement est effectué sur la base du tarif de la classe économique." Ils pourront obtenir le remboursement du billet et le versement de l'indemnité journalière de subsistance à la banque, le mardi 13 décembre à partir de 12 h 30.

Services médicaux

25. L'infirmière du FIDA sera présente dans les locaux pendant la session. En outre, des dispositions ont été prises avec la FAO pour la fourniture, en cas de besoin, d'autres services médicaux. Ces services doivent être demandés par l'intermédiaire de l'infirmière du FIDA.

Bureau de poste

26. Il n'y a pas de bureau de poste dans les locaux du FIDA. Le bureau de poste le plus proche se trouve Via A. del Sarto 12 (au bout de la Via Baldovinetti), à dix minutes à pied, et est ouvert de 8 heures à 19 heures du lundi au vendredi.

Réception du courrier

27. Le courrier personnel des délégués leur sera distribué par le planton de la salle de conférences ou l'assistant aux inscriptions. Le courrier devra porter clairement la mention "représentant au Conseil d'administration" et être adressé au Fonds international de développement agricole (FIDA), Via Paolo di Dono 44, 00142 Rome (Italie) par télécopie: +39 06 5043463; ou par courriel: ifad@ifad.org.

Téléphone

28. Les délégués peuvent recevoir des communications téléphoniques dans la zone de conférences aux numéros suivants: + 39 06 5459 2285/2275 (comptoir de distribution des documents)/2101 (comptoir d'inscription)/2112 (décaissements) ou /2193 (comptoir d'information).

Accès Internet

29. Une connexion Internet sans fil (WiFi) sera disponible dans la salle des réunions plénières et autour. Les délégués peuvent en outre utiliser les ordinateurs mis à leur disposition dans le cybercafé, situé près du bar de la zone de conférences. Une connexion Internet est également disponible au rez-de-chaussée du bâtiment, dans la cafétéria et dans le hall d'entrée.

Vestiaire

30. Un vestiaire situé dans la zone de conférences est à la disposition des délégués.

Taxis

31. Les participants peuvent s'adresser au comptoir d'information pour appeler un taxi. Cependant, ils sont priés de noter qu'une indemnité forfaitaire sera due si le taxi commandé n'est pas utilisé.

Restaurants et cafétérias

32. Café, boissons, sandwiches et pâtisseries peuvent être achetés à un prix subventionné à la cafétéria située au rez-de-chaussée et au bar de la zone de conférences, au sous-sol.
33. La cafétéria self-service du FIDA, située au rez-de-chaussée, sert le déjeuner de midi à 14 heures. Une liste de restaurants et de self-services situés à proximité du siège pourra être demandée au comptoir d'information.

Déjeuner

34. Chaque jour de la session, les délégués seront conviés par le Président à un déjeuner-buffet organisé à partir de 13 h 30 dans la salle à manger officielle, située dans la zone de conférences.

Réception

35. Le lundi 12 décembre, à la clôture des travaux, le Président donnera dans la zone de conférences une réception à laquelle sont conviés tous les délégués.

Information complémentaire

36. Les délégués sont priés de consulter régulièrement la plateforme interactive réservée aux États membres à l'adresse <https://webapps.ifad.org/members>.